

 	<p style="text-align: center;">LYCEE FRANCO-HELLENIQUE EUGENE DELACROIX</p> <p style="text-align: center;">B.P. 60050 15301 AGHIA PARASKEVI ATHENES - GRECE TEL (+30) 211 300 91 30 http://www.lfh.gr</p>
---	--

CONSEIL D'ÉCOLE n°1 – JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 – 15h00 AU LFHED

PRESENTS :

Direction : Miguel TESSON Proviseur, Katia IMBAUD DAF et Nathalie CARPENTIER Directrice de l'école primaire

Parents élus

APE : Mmes ANDROUTSOS Christiana, TSAKANIKΑ PEROL Elena, MIKELIS Irène, M. BOESPFLUG

Mathieu, Mme PANTAZOPOULOU Eirini, Mme STAΪS Alexandra, M. PANTELAKIS Linos

CPE : Mmes KHAYATEI TREBAK Loubna, TELAKI DRAKOPOULOU Eirini, et Mme DIAS-FLORENCIO LEITE Gabriella

Enseignants : Sandrine PERNIER, Sophie ROUSSELOT PAILLEY, Sabrina AUVE-MSAKNI, Christine BENETEAU, Annabelle LEMESLE, Roxane BAULUCK, Eléonore YARD, Daphné PLASSMANN, Mélissa BOUDILMI, Panagiota YANNELI, Ombeline PERLY

EXCUSES :

Mme POUZOULET, Inspectrice de l'Éducation Nationale en résidence à Rome

Secrétaire de séance : Mme Marion GUILLAIN

Mme Carpentier remercie monsieur le Proviseur d'être présent, et souhaite la bienvenue à tous les nouveaux parents élus.

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Effectifs et statistiques

A la date du 20 novembre, l'école Primaire du LFHED scolarisait 611 élèves, répartis sur 29 classes, 104 élèves en maternelle et 507 en élémentaire.

L'année dernière, l'effectif était de 638 élèves.

Niveaux	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
PS	30	27	26	22	22	26	20	18	21

MS	52	51	51	52	42	41	41	38	32
GS	76	75	73	66	72	67	51	52	51
CP	108	109	103	116	109	105	101	76	96
CE1	116	118	105	96	120	113	116	101	77
CE2	115	116	119	107	100	115	116	116	105
CM1	106	112	113	116	113	102	119	113	115
CM2	97	107	117	117	129	115	104	124	114
Total	700	715	707	692	707	684	668	638	611

Nous avons accueilli 136 nouveaux élèves et avons eu 3 départs depuis la rentrée (2 autres d'ici fin décembre). Malheureusement, il n'y a pas eu suffisamment d'entrées en maternelle pour maintenir les 6 classes.

Malgré cette fermeture et une autre en élémentaire, les effectifs par classe restent bas. *Mme CARPENTIER explique que, chaque année la structure des classes est modifiée en fonction des effectifs. Les structures de classes ne sont pas figées.*

Nous accueillerons un GS, un CE2 et un CM1 en janvier, et un autre GS en mars.

Mme CARPENTIER explique que quand la guerre a éclaté au Liban, le Lycée a reçu beaucoup de demandes. Il est noté qu'il y a une forte présence d'écoles AEFÉ sur place, mais que malgré le nombre de demandes, seuls 6 enfants sont rentrés en école Primaire. Mme CARPENTIER donne l'exemple de Chypre qui a dû accueillir 100 élèves et ouvrir des classes.

Structure des 29 classes :

- 2 PS/MS, 2 MS/GS et 1 GS
- 5CP, 4 CE1, 5 CE2, 5 CM1 et 5 CM2

Nous accueillons un nouveau professeur des écoles, Aurore LOOSEN, qui travaille en CM2 E, CPC et CPE.

Santé

- L'infirmier est ouverte de 8h00 à 16h30.

Elle est gérée par Mmes Eva ARGYRI et Caroline BARJOU, toutes 2 infirmières.

M. Georges SOULIS, médecin scolaire est présent tous les mercredis. En ce moment, il voit les enfants en visite médicale (priorité aux élèves de GS, CP et aux nouveaux élèves de l'élémentaire). Le planning est envoyé, au fur et à mesure, toutes les semaines par le secrétariat pour prévenir les familles des enfants concernés.

Les passages sur l'ensemble de l'établissement depuis le début de l'année sont 3445, et plus précisément :

- Septembre : 11 pour la maternelle - 175 pour l'élémentaire (37 sans raison valable - 50 maux de tête – 52 plaies)
- Octobre : 11 pour la maternelle - 152 pour l'élémentaire (22 sans raison valable - 42 maux de tête – 44 plaies)
- Novembre : 12 pour la maternelle - 188 pour l'élémentaire (11 sans raison valable - 22 maux de tête - 27 plaies)

L'infirmierie est pour certains élèves un refuge. Les deux infirmières sont attentives, mais le traitement des urgences reste la priorité.

➤ Inclusion des élèves à besoins particuliers

Mme Georgia GOUNARI, (8 ans dans notre établissement) est la référente pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (*référente Ecole Inclusive*). Elle travaille avec les élèves de la maternelle au lycée (section française et hellénique).

Les différents projets personnalisés proposés au cycle 1, 2 et 3 (incluant la 6^{ème}) :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire. **(23)** - Concerne les élèves qui peuvent avoir des allergies, des problèmes de santé, une prise de médicaments prolongée.
- PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) pour aménager la scolarité des cas de dys. **(55)** Ces PAP sont réactualisés chaque année en fonction des besoins de l'élève.
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) pour des aménagements plus importants dans le cas de handicap (accompagnement d'élève dans la classe, matériel adapté aux besoins) **(10)**
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) pour des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage. **(22)**

Depuis la rentrée, nous avons fait 28 équipes éducatives et équipes de suivi de scolarisation. 8 AESH accompagnent 9 élèves.

Mme Eugenia KARAPIDAKI, psychologue scolaire, est présente le mardi et jeudi. *Mme CARPENTIER souligne le professionnalisme et l'analyse de Mme KARAPIDAKI sur les sujets. Elle est sollicitée parfois lors des équipes éducatives, elle peut observer et rencontrer des élèves au besoin. Les familles peuvent également la contacter.*

Depuis un an, une équipe de suivi se réunit tous les 15 jours, pour évoquer les situations complexes, particulières, qui posent question. Elle est composée de : une infirmière, le médecin, la psychologue, la référente école inclusive, Marion et moi-même.

Les enseignant (e) s peuvent faire remonter les informations ou inquiétudes concernant les élèves. L'objectif est de comprendre, de cerner et d'aider les enfants.

Mme MIKELIS (APE) demande si ces équipes de suivi sont transmises au secondaire. Mme CARPENTIER répond qu'en fin d'année scolaire les enseignants de CM2 et de 6^{ème} se rencontrent et échangent (lien CM2-6^{ème}).

De plus, Mme GOUNARI s'occupe des élèves, tous niveaux confondus, et assure ainsi la continuité.

Mme TSAKANIKI PEROL APE demande si les EBEP (élèves à besoins particuliers) pourraient être référencés sur PRONOTE pour s'assurer que tous les professeurs ont connaissance de ces élèves.

M. TESSON précise que sur PRONOTE les élèves EBEP sont référencés et que les fiches de suivi sont disponibles pour consultation, pour tous les enseignants concernés.

Campagne d'admission

Mme DUHAMEL, en charge des inscriptions, ne ménage pas sa peine depuis la rentrée, et en particulier avec la crise au Liban. Beaucoup de demandes ont été faites, et finalement, il n'y a eu que 6 entrées.

Rappel des priorités pour être scolarisé dans notre établissement :

- priorité No 1 : enfants de nationalité Française
- priorité No 2 : enfants scolarisés dans un établissement Français ou de l'AEFE.
- priorité No 3 : Enfants issus de fratries scolarisées au LFHED et enfants des anciens élèves. Enfants venants de nos écoles partenaires (uniquement pour la rentrée en CP)

La première « Portes ouvertes » se déroulera samedi 23 novembre matin. Il s'agit d'un temps de présentation (en français et en grec), puis d'une visite d'une partie de l'école (classes de CP, BCD, maternelle et cour). Une autre sera proposée en janvier (en fonction des demandes, une 3^{ème} pourra être organisée).

Mme MIKELIS (APE) demande si un projet de « Toute Petite Section » sera présenté samedi prochain (23 novembre) lors des journées portes ouvertes. M. TESSON précise que non, cela ne sera pas le cas mais qu'une communication sera faite le cas échéant.

La plateforme d'inscription au LFHED (EDUKA) sera ouverte à partir du 16 décembre.

ORGANISATION DE L'ECOLE

➤ Organisation des enseignements

L'enseignement du FLSCO : Français Langue de Scolarisation

FLE : Français Langue étrangère pour les enfants allophones

Les enfants de CP, non francophones, suivent 4 fois par semaine les cours de FLSCO avec Mesdames PERLY et MONOS. En relation étroite avec les professeurs de CP, ces enseignantes accueillent les enfants de 12h15 à 14h25. Ceux-ci suivent un peu moins de 8h par semaine de Français Langue de Scolarisation, donnant priorité à l'apprentissage du français sur d'autres matières qui pourraient avoir lieu durant ces mêmes heures. *Mme PERLY précise que cette année, elles travaillent avec également certains élèves jusqu'au CM2.*

Les élèves de CP ayant besoin de parfaire leur français, sont pris en charge à raison de 2h par semaine, entre 14h30 et 16h30 (temps d'étude et activités ludiques en français), et 50 minutes sur le temps scolaire. *Ce cours accueille 14 élèves non francophones, et environ 25 élèves participent au FLSCO les après-midis.*

Mme CARPENTIER précise que c'est une réelle chance d'avoir cet enseignement, qui permet aux élèves d'être immergés le plus possible dans la langue française.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) organisées par les enseignants (souvent sur la pause méridienne, avec autorisation de la famille et envoi d'un document/ autorisation) auprès d'un petit groupe d'élèves :

- ❖ Pour prévenir la difficulté ou préparer de nouveaux apprentissages.
- ❖ Pour apporter une réponse à des besoins individuels.

Ce sont des activités en lien avec les objectifs d'apprentissages de la classe ou avec le projet de la classe.

Ces APC peuvent être faites de manière ponctuelle et ne sont pas forcément amenées à durer tout au long de l'année scolaire.

L'enseignement du Grec

Mme YANNELI donne des précisions concernant les heures de grec par classe, ainsi que les groupes de niveaux afin de différencier (groupes hellénophones, classes d'accueil pour les nouveaux arrivants etc..)

Mme YANNELI tient à souligner que l'établissement est une école française, et que l'apprentissage du grec ne peut pas se faire comme dans une école grecque. Le travail est focalisé sur la langue, l'histoire. Le choix des familles de scolariser leurs enfants dans un établissement français est un projet familial, et la priorité est donnée au français. Mme YANNELI souligne qu'un grand travail est fait avec l'équipe pédagogique, pour améliorer le profil linguistique des élèves et que la mise en place des APC les après-midis permet également d'aider les élèves à progresser. Mme YANNELI explique que c'est important de mentionner cela lors du Conseil d'Ecole.

L'APE remercie les enseignantes de grec et l'équipe, d'avoir informé les familles avant le début des AES car les soucis d'organisation des familles se sont considérablement réduits.

Les élèves bénéficient de l'enseignement du grec depuis la PS.

PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 X 50 min				2 X 50 min + 50 min EMILE		

EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère (DNL au secondaire)

L'enseignement de l'anglais

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1h30 3 fois 1/2h	1h30	1h40	1h40	1h40

L'anglais se fait avec les classes entières en CP/CE1.

Pour les CE2/ CM1/ CM2, les classes sont réparties en 2 groupes de niveaux.

Le niveau atteint en CM2 est le A1.

Mme BOUDILMI précise que dans les deux groupes de niveaux le même manuel est utilisé, que ce sont les mêmes programmes mais que les plus petits groupes permettent de différencier au mieux selon les besoins des élèves.

M. BOESFLUG APE demande si les taux horaires d'anglais correspondent à ceux de la France. Mme CARPENTIER précise que les heures d'anglais sont plus nombreuses ici car, au contraire de la France, nous avons la chance d'avoir des enseignantes de langue, alors qu'en France le PE est celui qui chargé d'enseigner l'anglais aux élèves, au même titre que les autres matières.

➤ Règlement intérieur

Quelques modifications ont été apportées (lecture de celles-ci) :

Lundi au vendredi 8h10 à 14h35 + horaires de sortie.

L'enfant qui arrive à l'école après les heures règlementaires, doit obligatoirement passer au secrétariat de l'école primaire, pour récupérer un billet de retard avant de se rendre en classe. (Suppression « accompagné de l'adulte responsable »)

Mise à jour du niveau de la circulaire de l'AEFE : N° 0732 du 26 juin 2022 de l'AEFE

Rappel d'un passage :

Recommandations concernant les collations et goûters : **la collation matinale à l'école n'est ni systématique ni obligatoire.**

Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école. Les enseignants peuvent cependant mettre en place une collation afin de s'adapter à des situations spécifiques. Dans ce cas, **la collation doit intervenir au moins deux heures avant le déjeuner.** Les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée en privilégiant l'eau, les jus de fruit sans addition de sucre, le lait ou les produits laitiers demi-écrémés, le pain, les céréales non sucrées.

Un certificat médical peut être demandé pour une absence supérieure à trois jours et dans le cas d'absences répétées.

Mme Carpentier précise que les décisions concernant les goûters ont été faites en concertation avec le Conseil des Maîtres, qui a souligné que les enfants mangeaient auparavant jusqu'à 5 fois par jour. Mme MIKELIS APE précise que concernant la collation du matin tout le monde est d'accord pour dire qu'il fallait le supprimer, étant donné l'heure avancée du repas, mais le problème est la collation de l'après-midi qui n'est pas régulée par le règlement intérieur et pourtant nécessaire d'après les recommandations nutritionnelles pour le milieu scolaire. Nombreux parents de CP et CE1, notamment ceux habitant loin de l'école ou suivant des activités extra-scolaires hors LFH après les cours, se demandent à quel problème avéré vient répondre l'interdiction de goûter à 13h30 de l'équipe enseignante ?

Mme CARPENTIER rappelle que les élèves peuvent goûter avant les AES, ou en attendant le bus. On leur donne ce temps.

Mme MIKELIS revient sur le temps insuffisant du repas, pour certains élèves, qui a été mesuré lors de la dernière commission cantine du mois de janvier 2024, ainsi que le cadre inapproprié du hall pour consommer un goûter qui ont un impact négatif sur les habitudes alimentaires des enfants. Les parents demandent que soit respecté le temps minimum de manger à la cantine ainsi qu' à l'équipe enseignante de revenir sur sa décision d'interdiction de prise de goûter à 13h30.

Mme CARPENTIER insiste sur le fait qu'il y a un vrai travail auprès des AED, pour aider les enfants et les accompagner au moment du repas, et que les enseignant(e)s font attention à respecter les horaires pour que les enfants aient le temps de passer aux toilettes.

Mme AUVE précise que désormais la récréation est un vrai temps de récréation, les enfants jouent vraiment. A la cantine, le personnel voit aussi une différence.

Concernant les absences, il est demandé des précisions. *Mme Carpentier explique que les absences sont suivies par Mme Efy YACOUB et que dans le cas d'absences prolongées, elle en est informée par cette dernière. Certains cas d'élèves au fort taux d'absentéisme peuvent être également évoqués lors des réunions « suivi des élèves ».*

Dans le cas d'absences pour maladie, se référer au Règlement Intérieur

Mme PLASSMANN demande à ce que soit noté dans le compte rendu du Conseil d'Ecole un rappel concernant les dispenses EPS. En effet, seule une dispense médicale peut être considérée comme une dispense totale de sport. Elle précise qu'évidemment les enseignants font attention pendant le cours, qu'ils prennent en compte les besoins des enfants et leurs blessures, mais que seules les dispenses des médecins sont valables pour être dispensé.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (avec les corrections) pour l'année scolaire 2024-2025. Il sera envoyé aux familles.

Mme MIKELIS (APE) demande à ce que soit changé la date 2025 en bas du document sur le site, ainsi que la mise à jour du contrat d'assurance.

Elle demande également à ce que soit mis à jour le Règlement Intérieur dans le livret envoyé aux familles.

➤ Activités extra-scolaires

Une fois de plus, le travail d'Efy Yacoub a été d'une efficacité redoutable. Cette année, 34 activités sont proposées.

PERIODE/ANNEE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX AES
OCTOBRE 2018	605
OCTOBRE 2019	633
OCTOBRE 2020	646
NOVEMBRE 2021	769
NOVEMBRE 2022	852
NOVEMBRE 2023	915
NOVEMBRE 2024	901

PROJETS DE L'ECOLE

Comme chaque année, de nombreuses **sorties** à la journée ont déjà eu lieu :

- Monastère Agiou Ioannou Hymette
- Musée et Site Archéologique Vavrona
- Balade sentier Mont Hymette
- Observatoire national à Penteli
- Marché d'Agia Paraskevi
- Cérémonie commémorative de l'Armistice au cimetière d'Alimos
- Musée OTE à Maroussi
- Musée d'Arts Contemporain-Fondation Goulandris à Pangrati

D'ici fin décembre :

- Scène Lyrique au Centre culturel Stavros Niarchos à Palaio Faliro
- Musée d'Art islamique à Keramikos
- Hôpital des tortues-Archelon à Glyfada

Classes transplantées pour les CP à Grammatiko du 5 au 8 mai

« Grammatiko » est un complexe qui a accueilli les athlètes durant les JIJ, c'est un lieu fermé, sécurisé où il y a beaucoup d'installations sportives (terrains de sport, piscine...). Les enseignantes ont déjà évoqué le projet au moment des rencontres « parents-enseignants », et une réunion d'informations aura lieu. Le taux d'encadrement est maximum, le projet a été validé par l'IEN (Inspectrice de l'Education Nationale), et du Proviseur. En attente du COCAC (NB : Depuis le Conseil d'Ecole, celui-ci a également validé le projet).

Les CM1 à Mystra

Mme LEMESLE et Mme BAULUCK précisent que les voyages se dérouleront du 1^{er} au 4 avril, et du 8 au 11 avril. Il y aura 3 encadrants par classe. Le voyage se déroulera de la sorte : Premier jour arrêt à Acrocorinthe puis Sparte ou Mystra. Le deuxième jour, les élèves se rendront à la grotte de Kapsia, et

visiteront un apiculteur. Le troisième jour, ils iront à Mystra et au musée de l'olive. Enfin, le 4^{ème} jour, ils se rendront à Dimitsana, au restaurant, et au musée hydraulique avant de s'arrêter à Corinthe sur le chemin du retour. Les élèves travailleront à travers ce voyage des notions de sciences, de géographie, d'histoire... Les élèves feront également des micros trottoirs afin de découvrir la vie des habitants de la région. Le coût de ce voyage est estimé à environ 200 euros par famille voire moins. Une réunion de présentation sera organisée ultérieurement.

La semaine nautique pour les CM2, aura lieu entre le 19 mai et le 10 juin.

Les classes partiront au fur et à mesure de la manière suivante : 1 classe seule, puis 2 classes par 2 classes. Les élèves feront des sports nautiques, type optimiste, padel, kayak et feront aussi une formation « premiers secours ».

Voici une liste des **projets** en cours et à venir :

La course solidaire, en lien avec le Vendée Globe Challenge, le vendredi 13 décembre matin.

Mme CARPENTIER explique, dans les grandes lignes, que l'objectif est une cagnotte en ligne solidaire : un appel à participation de 2 euros. Cette cagnotte sera donnée à l'association « Initiatives-Cœur » qui s'occupe d'enfants atteints de maladies du cœur, afin de les faire venir en France pour se faire opérer. Cette course est la première édition, avec des conditions restreintes ne permettant pas d'inviter tous les parents. Cependant nous espérons que l'année prochaine nous pourrons « ouvrir » aux parents.

Les Incorruptibles

Projets AEF : « Graines de philo » : avec intervention avec des premières et terminales + en grec + sortie à l'Agora, et participation à la semaine des lycées français du monde sur le thème de la francophonie, avec un chant en maternelle. Le film de cette performance, réalisé par le service communication de l'école et monté par une autre école, doit être envoyé au plus tard vendredi 22 novembre. Les enfants de maternelle ont adoré.

Contes d'Europe, en 3 langues (français, grec et anglais)

Musée vivant des CM2

Mme PERNIER informe les parents que dans le cadre du développement durable, l'école participe au projet « Ma petite planète ». Les élèves doivent relever le plus possible de défis, une application en ligne comptabilise les points, et classe les équipes participantes. Mme PERNIER précise qu'une équipe adulte de notre école y participe également.

Il est noté que le Lycée est dans une démarche de labélisation 3D.

Pièces de théâtre présentées par les CM1 en 3 langues au maternelle.

Jeux théâtraux en grec, sur le voyage d'Ulysse et la guerre de Troie

« RObeeZ » : Réalisation d'une ruche robotique, finalité à Mystra

Mme ANDROUTSOU (APE) mentionne que l'APE est ravie d'organiser une fois de plus, la soirée « chorale de Noël » pour les classes de CE2 en collaboration avec Mme LEBON, et d'offrir un cadeau aux classes de maternelle. Mme PERNIER remercie l'APE et précise que l'équipe enseignante de Maternelle réfléchit actuellement à l'achat éventuel de matériel de fabrication et l'organisation d'un spectacle de théâtre pour les maternelles.

GESTION/TRAVAUX

Intervention de la directrice administrative et financière, Katia IMBAUD.

Durant l'été 2024, les salles 202, 203 et 205 ont été repeintes.

Les bancs de la cour de primaire l'ont été également, ainsi que les toilettes, qui l'ont de nouveau été pendant les vacances d'automne, à cause de dégradations et de grand vandalisme de la part de certains élèves.

Le plus grand chantier actuel du Lycée reste celui d'enlever les plaques extérieures qui ont été breveté par VINCI. Le décollage des plaques est dû aux infiltrations d'eau. Ce chantier devrait être mené à bien dans environ 2 ans. C'est un grand chantier et un gros budget : le Lycée a obtenu une subvention de l'AEFE à hauteur de 50% pour le financer.

Mme IMBAUD précise que nous allons être équipés de marquises financées à 50% par l'AEFE également. Pendant le week-end du 22-23 novembre une première marquise sera installée pour être testée.

Concernant l'installation d'ombrières, Mme IMBAUD explique qu'on y travaille. Cela correspond à une grande surface à équiper, que tout doit être conforme aux normes de sécurité, et que le projet est en cours de réflexion. Mme IMBAUD précise qu'il y aura également une demande de subvention auprès de l'AEFE. Actuellement au stade de réflexion, les Personnels Enseignants seront bien entendu consultés, la cour de récréation étant aussi considérée comme installation sportive.

Concernant la signalisation de la rue, Mme IMBAUD précise que le maire d'Agia Paraskevi a été rencontrée à ce sujet et que le travail est fait en collaboration avec M. BOUBOUKIS (Directeur du Gymnase Section Hellénique).

QUESTIONS DES PARENTS

APE

- Résultats des évaluations nationales: nous n'avons jamais eu d'informations sur le niveau des élèves du LFH.

En français, on constate que les résultats globaux sont inférieurs aux résultats France en CP et CE1, mais que la situation s'inverse en CM1. On peut en déduire que les écoles font bien progresser les élèves dans la maîtrise du français tout au long du parcours primaire.

En mathématiques, les résultats sont supérieurs à ceux de la France dès le CP. Ceci est le bilan de l'année dernière, le prochain sera bientôt disponible.

- Motion des enseignants de maternelle à la fin de l'année dernière. Comment s'est passé ce changement d'organisation des classes? Messages de 2 mamans de maternelle mécontentes en raison de la rotation des ASEM.

Tous les ans, la structure est susceptible de changer, on s'adapte en fonction des effectifs.

Les enfants sont bien plus adaptables que les adultes face aux changements. Le fait qu'il y ait 2 ASEM et 2 enseignantes ne pose aucun problème.

- Questionnaire de l'éducation nationale anonyme sur le harcèlement du CM1 à la Terminale (Programme PHARE) : sera-t-il fait au LFH ? Quels sont les enseignants qui ont été formés et est-ce que des élèves ont aussi été formés ?

Pour l'instant, 2 adultes du secondaire ont suivi la formation l'année dernière, et un professeur et la directrice cette semaine. Sans avoir été formée, le dispositif est connu, et est déjà utilisé.

- Est-ce qu'il y a des cas de harcèlement en ce moment au primaire? Est-ce qu'un suivi des dossiers est effectué lors du passage au secondaire ?

Un suivi tout court est fait du primaire au secondaire. C'est d'autant plus vrai que je suis en charge des 6èmes cette année.

- Est-ce qu'il y a des cours d'informatique au primaire? Si non, est-ce une question de manque de salle ou de matériel informatique?

Il n'y a pas de cours spécifiques, l'informatique est un outil d'apprentissage.

- Dans les écoles grecques il existe une formation d'élèves aux premiers secours. Le LFH pourrait intégrer ce programme ou bien organiser une formation interne.

Dès la maternelle, les élèves sont sensibilisés à ce thème, et au CM2, ils passent le diplôme « Apprendre à porter secours ». 2 enseignantes sont formées pour faire les formations.

- Portables / montres connectées : est-ce que des enfants en amènent toujours ?

Pas eu de retour de la part des enseignants pour l'instant.

CPE

Les enfants sont exposés à avoir des accidents pour une raison ou une autre et peuvent devenir temporairement invalides (fractures ou autres), comme ils peuvent avoir un handicap dès la naissance. Quelle est l'aide fournie par l'école pour prendre soin de ces enfants afin de faciliter leur déplacement au sein de l'établissement ? Quelles sont les mesures prises par l'administration de l'école vu que notre établissement se compose de 3 étages ?

De par sa structure, le lycée est difficile d'accès, malgré la présence d'un ascenseur. Le lycée s'adapte aux besoins temporaires des enfants : changement de classe, organisation des services de récréations, emploi du temps aménagé pour l'enfant...

Dans le même cadre, pendant les réunions parents-professeurs, des parents nous ont avoué qu'ils ont été choqués de l'état de la toilette destinée aux personnes invalides qui était dans un état désastreux, apparemment, elle sert à stocker le matériel sanitaire des équipes de nettoyage (que j'ai constaté moi-même) et elle est presque inutilisable.

Le local a été vidé, et a retrouvé son usage initial.

Ce serait important que l'administration de l'école décide d'investir dans l'adaptation des locaux pour recevoir des enfants « différents » puisque l'école inclusive est déjà mise en place et que Mme Gounari s'occupe de cette école avec passion et amour et elle excelle dans son domaine.

Des parents reposent encore la question sur la gestion des récréations entre les niveaux et le manque de surveillants en comparaison avec le nombre des élèves existants au sein de l'établissement ce qui peut causer une multiplication des accidents à la cour.

Il ne manque pas de surveillants, nous respectons le taux d'encadrement obligatoire en fonction du nombre d'enfants.

Certains parents (CM2) n'étant pas informés de la possibilité de choix de la section britannique à partir du sixième, ils suggèrent de faire part de cette information aux parents plutôt afin qu'ils aient le temps de s'organiser et de trouver des solutions à leurs enfants s'ils vont choisir cette section (le niveau demandé pour accéder à la section britannique est beaucoup plus élevé que ceux de nos élèves en CM2).

Il va être demandé aux enseignants d'en parler lors des rencontres parents, et une réunion d'informations sera organisée.

Toutes les informations seront bientôt disponibles sur le site de l'école.

Chaque année, de plus en plus de parents demandent la présence permanente d'un psychologue au sein de l'école. Car cela aidera à résoudre et à reconforter les enfants fragiles ou qui subissent du harcèlement scolaire, ainsi que de détecter des troubles psychologiques chez les enfants (soupçonnés par l'entourage : maîtres, surveillants...).

Aujourd'hui, la psychologue est au lycée le mardi et jeudi.

Quelques parents nous signalent qu'ils vont arrêter le service cantine à leurs enfants. Une partie des parents disent que leurs enfants n'aiment pas la nourriture, et une minorité déclarent que leurs enfants reviennent souvent avec des maux de ventre.

Madame CARPENTIER rappelle que le compte-rendu sera envoyé à tous les participants pour avis, et ou propositions de correction.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame CARPENTIER remercie les membres du conseil d'école et clôt la séance à 16h30.

Les prochains conseils d'école auront lieu mardi 18 mars et mardi 3 juin.